

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de DRACÉ
MAIRIE DE DRACÉ
83 rue de la Mairie
69220 DRACÉ



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS le lundi quinze mai à 20 heures, à la mairie,

Le Conseil Municipal de la Commune de DRACÉ s'est réuni en Mairie, après convocation légale en date du 9 mai 2023, sous la présidence de M. Christian BETTU, Maire.

Étaient présents : M. BETTU Christian, M. ROLLET Olivier, Mme BASSET Caroline, M. DUCROCQ Frédéric, M. MECHAIN Jean-Paul, M. SEIGNERET Jean, Mme JOSUE Sylvie, Mme CRAPLET Ségolène, M. AUCLAIR Loïc, Mme PARIS Angélique, Mme SALIGNAT Mélanie, M. PIAZZA Gilbert.

Absent excusées : Mme SAMARDZIJA Anny, Mme SAINT-MAURICE Chantal

Pouvoirs donnés : Mme SAINT MAURICE Chantal M. ROLLET Olivier

Secrétaire de séance : Mme CRAPLET Ségolène

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation : 9 mai 2023

Il est rappelé l'ordre du jour :

- Délibération à l'ordre du jour :
- 1- Approbation du PV de la séance précédente du 5 mai 2023
- 2- Délibération pour la détermination du nombre d'adjoints suite à démission
- 3- Election adjoint à la suite de démission

> **1 - Approbation du Procès - Verbal de la séance du 5 mai 2023**

Le Maire demande s'il y a des questions concernant le compte-rendu de la précédente séance.

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :
- **D'APPROUVER** le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 mai 2023

Vote,

Adopté à l'unanimité

➤ **2 - Délibération pour la détermination du nombre de postes d'adjoint**

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Suite à la démission de Monsieur Olivier ROLLET du poste de 1er adjoint, il vous est proposé de réduire le nombre de poste d'adjoint en passant de 3 à 2.

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- **DE REDUIRE** à 2 le nombre de postes d'adjoint
- **DE PROCÉDER** au vote

Vote,

Adoption à l'unanimité

➤ **3 – Election d'un nouvel adjoint au maire suite a démission**

Vu la décision de la question N°2, la question n°3 est sans objet

➤ **4 – Questions et informations diverses**

Frédérique DUCROCQ

-Des poteaux de fils téléphoniques jonchent le sol à plusieurs endroits de la commune depuis un certain temps et notamment au hameau des cours, ce qui empêche le passage des cars pour le ramassage scolaire.

↳ Le Maire/ Olivier ROLLET : Les relances ont été effectuées auprès des propriétaires des lignes.

Angélique PARIS

-La commune sera-t-elle traité contre les moustiques tigres

↳ Le Maire : la CCSB a mis en place la campagne de prévention et des pièges sont à vendre mais il n'est pas prévu de traitement spécifique de la commune.

Jean SEIGNERET

-Les bennes de tri sont en commande pour les poser aux Varennes

↳ Ségolène CRAPLET : il faut prévoir une commission pour étudier les différents emplacements possibles sur la commune avant de décider de les poser aux Varennes.

-Réunion à Belleville sur le traitement des eaux de sortie des stations d'épuration, il faut une installation beaucoup plus importante que celle de Dracé pour la réutilisation de ces eaux. Ce n'est donc pas envisageable à Dracé.

-pour information, début des travaux au Chenillon

Olivier ROLLET

-Le nouveau site internet de la commune est ouvert, on y retrouve les grandes thématiques. Il faut rendre ce site vivant, c'est pourquoi l'ensemble du conseil municipal est invité à faire des remarques et/ou des suggestions.

Loïc AUCLAIR

-Avons-nous du nouveau sur l'arrivée de la fibre dans le secteur « Amorge »

↳ Le Maire : demande au secrétariat de relancer Orange.

➤ 9 - AGENDA

25 mai journée d'information organisée par la CCSB sur les violences faites aux femmes

Après avoir délibéré sur l'ensemble de l'ordre du jour le maire propose de lever la séance à 20H27

Le secrétaire de séance,

Ségolène CRAPLET



Le Maire,

Christian BETTU

